



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Contact Réfèrent COVID-19 du District :
Mr CHAOUI Abdelali – Membre du Comité Directeur
Email : covid19po@pyrenees-orientales.fff.fr
Téléphone : 07 50 67 33 22

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11
B.P. 51501
66101 Perpignan
Cedex**

**secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**

L'OFFICIEL 66

Saison 2021/2022

Horaire d'ouverture :

Lundi 9h-12h30/14h-17h
Mardi 9h-12h30/14h-18h
Mercredi 9h-12h30/14h-18h
Jeudi 9h-12h30/14h-18h
Vendredi 9h-12h/14h-17h

N° d'astreinte des ELUS le
WEEK-END (uniquement)
du vendredi après 17h00
jusqu'au dimanche 15h00
en cas d'alerte météo et
circonstances exceptionnelles
(décès , accident ...) :

06 10 84 48 53



**L'OFFICIEL 66 N°18 DU 10/12/21
SAISON 2021/2022**

**L'OFFICIEL 66 N°18 DU 10/12/21 SAISON
2021/2022**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Maison Départementale des Sports
Rue René Duguay-Trouin
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 63 32 68 - cdos66@wanadoo.fr

<http://pyreneesorientales.franceolympique.com>
<https://www.facebook.com/ComiteOlympique66/>

Conférence "Femmes dirigeantes" samedi 18 décembre 2021

Dans le but de promouvoir la mixité dans les instances dirigeantes du mouvement sportif et valoriser l'**engagement des femmes dans le sport**, le CDOS des Pyrénées-Orientales s'est inscrit dans le programme « Dirigeantes » du CNOSF.

Celui-ci a pour intention de favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans les instances du mouvement sportif.

Aussi, nous organisons une conférence sur ce sujet le **18 décembre** de **14h** à 18h dans le Salon Prestige de l'USAP au **stade Aimé Giral** de Perpignan.

Cette conférence sera animée par **Annabelle CAPRAIS, docteure en sociologie du sport**, dont la thèse de doctorat portait sur « La place et le rôle des femmes dans la gouvernance des fédérations sportives françaises ».

Plusieurs élu-es du département témoigneront, en fin de conférence, sur leur parcours et les actions existantes au sein des comités, notamment sur les questions suivantes :

- La volonté à l'épreuve des faits : où en est-on dans le partage des responsabilités entre les femmes et les hommes ?
- Des organisations sportives plus inclusives : quels outils pour quels résultats ?
- Comment faciliter le partage de la parole en réunion ?
- Agir pour l'égalité quand on est un homme.

A l'occasion de ce rendez-vous important, dont l'objectif est de soutenir la féminisation des instances associatives du mouvement sportif, le CDOS valorisera l'engagement des femmes dirigeantes en remettant, à l'issue de la manifestation, le [prix départemental « Elle du sport » de l'année](#). Il récompensera également deux femmes récipiendaires d'un [prix départemental du fair-play](#) et cinq jeunes filles lauréates d'un [trophée du jeune bénévole](#).

Inscription sur le site du CDOS 66 <http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 09/12/21

Président : WATTELLIER Eric

Président Délégué : WATTELLIER Marc

Vice-Présidente : Aline GARRIGUE

Vice-Président : CHAOUI Abdelali (excusé)

Vice-Président : Philippe MARCO-GREGORI (excusé)

Secrétaire Général : GRISORIO Vincent

Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART

Trésorier Général : Christophe SALMERON

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CORRESPONDANCE

FFF/LFA/LFO

LFO : du 08/12/21, note de service sur les déplacements des correspondants informatiques dans les Districts. Pris note.

CLUB

ASC ST NAZAIRE : du 07/12/21, contestation sur des amendes du foot d'animation. Après vérification avec le service du football d'animation, le Bureau maintient les amendes.

AUTRE CORRESPONDANCE

CONSEIL DEPARTEMENTAL 66 : du 06/12/21, concernant le lancement de la campagne 2022 Sport Handicap. Transmis aux clubs via leur boîte mail officielle (dossier de subvention à remplir sur le portail www.pass66.fr).

OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS - SAISON 2021-2022

Dans le cadre de son action contre les incivilités, le Bureau du Comité Directeur informe les clubs des statistiques dressées par le District pour les sanctions disciplinaires de plus de deux matches.

Les cartons jaunes, les exclusions pour récurrence d'avertissements et les expulsions pour propos ou comportements excessifs n'y figurent pas.


En effet, le District assure le suivi et la saisie des sanctions de son centre de gestion pour l'observatoire national de la violence (statistiques de la FFF).

L'état ci-dessous prend en compte la période du 01/10/21 au 28/11/21 :

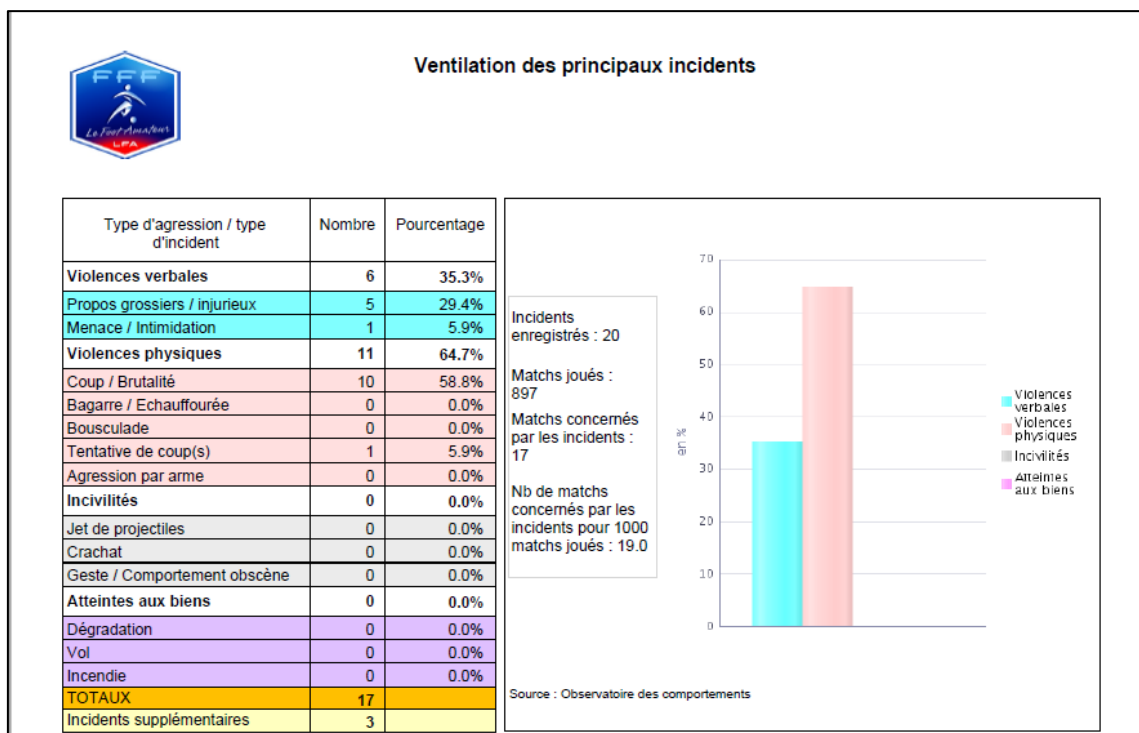


Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

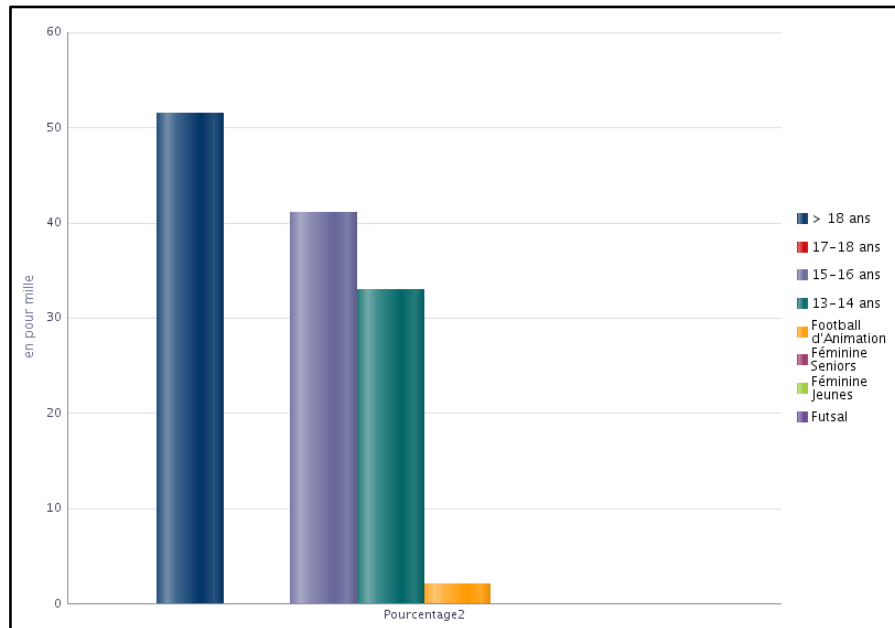
Ventilation des principaux incidents par catégories



Types d'incidents		TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
TOTAUX		17	10	0	3	3	1	0	0	0
Violences verbales	Propos grossiers / injurieux	5	1	0	2	2	0	0	0	0
	Menace / Intimidation	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Violences physiques	Coup / Brutalité	10	8	0	1	0	1	0	0	0
	Bagarre / Echauffourée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Bousculade	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tentative de coup(s)	1	0	0	0	1	0	0	0	0
	Agression par arme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incivilités	Jet de projectiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Crachat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Geste / Comportement obscène	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Atteintes aux biens	Dégradation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vol	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matches joués		897	194	18	73	91	487	16	16	2
Nombre pour mille		19.0	51.5	0.0	41.1	33.0	2.1	0.0	0.0	0.0



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



On constate que les violences physiques représentent 67.4 % des cas d'incivilités enregistrées pour les plus de 18 ans, c'est-à-dire pour les P-O les séniors (35.3 pour les violences verbales).

En U19 et U17 pas d'incident sanctionné. Idem en Féminines Séniors à 8, jeunes féminines et futsal.

Quelques incidents mineurs en U15 (pas d'acte de brutalité).

Par contre, malheureusement, nous constatons des actes de brutalités verbales et physiques en football d'animation (U13 et U11), de la part d'accompagnants (parents) ou d'éducateurs (3 dossiers encore en suspens en U11 dont 1 soumis à instruction).

Le Comité Directeur espère que le communiqué transmis aux Présidents de clubs par courriel du 26/11/21 par le Président du District portera ses fruits.

CONDOLEANCES

Le Bureau et l'ensemble des membres du Comité Directeur présentent leurs plus sincères condoléances à M. Gérard ANCEL et à sa famille, pour le deuil qui les touche.

Le Président
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO



Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 07/12/21

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Séniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

Excusés : Thomas BUSSIERE, Fabrice OREGLIA

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Ordre du jour :

- Traitement des affaires courantes
- Enregistrement des résultats et vérification des classements
- Questions diverses

CORRESPONDANCE SENIORS

FC ALBERES-ARGELES : du 06/12/21, demandant à jouer le match D1 ALBERES-ARGELES / LE BOULOU SJPC le Samedi 11/12 à 20h00 stade CANTONA. Vu l'accord écrit du club adverse, la Commission donne avis favorable.

MATCHES SENIORS REMIS

- D2 du 05/12 SALEILLES / CERDAGNE N°50045.1 remis au 19/12 (les 2 clubs jouent le 12/12).
- D4 du 05/12 AJ BAS VERNET / VILLENEUVE RIVIERE N°51782.1 remis au 19/12 (Villeneuve-de-la-Rivière joue en Challenge Bazataqui le 12/12).

Le Président
JC DELATRE

Le Secrétaire
J-M LEWANDOWSKI

CORRESPONDANCE JEUNES

FC ALBERES-ARGELES : du 07/12/21, demande de précision sur la Coupe du Roussillon U19. **Le règlement de la CR U19 est le même que celui du Championnat D1 U19.** Cette compétition est ouverte aux joueurs des catégories :

U20 : limité à 3 joueurs - Article - 153 Participation dans une équipe de catégorie d'âge inférieure des RG de la FFF

U19 : illimité

U18 : illimité

U17 : limité à 3 joueurs Article – 73 des RG de la FFF



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCHES JEUNES REMIS

- U15 P/C du 04/12 AS PRADES / LATOUR BAS ELNE remis au mercredi 15/12 (Prades a déjà un match remis au 08/12).
- U15 P/A du 04/12 USEPMM 3 / FC THUIR 3 (Thuir 2 joue 1 match de rattrapage le 08/12) match remis au mercredi 15/12/21.

MATCHES REDATES

- Concernant le match donné à jouer par la Commission des Règlements & Contentieux U15 P/A du 27/11/21 N°23815733 ASPM / FC THUIR 2, initialement remis au 15/12 et, compte tenu que la rencontre U15 P/A du 05/12/21 USEPMM 3 / THUIR 2 ne s'est pas jouée à la date fixée (cas Covid)
 - au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matches :
 - le match U15 P/A du 27/11/21 N°23815733 ASPM / FC THUIR 2 doit se jouer le 08/12/21 ou 09/12/21 en soirée si éclairage
 - et le match U15 P/A du 05/12/21 est daté au 15/12/21

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRE 2^{EME} PHASE U17 ET U15

PAC : une équipe 2 en U15 et une équipe 2 en U17.

CABESTANY OC : une équipe 2 en U15.

Le Président
J-C DELATRE

Le Secrétaire
R. SANCHEZ



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission du Football d'Animation

REUNION DU 07/12/21 à 17h45

Présidente : Carole FERNANDEZ

Présents : Hassan ACHLOUJ, Annick COUEFFEC, Mathieu FERNANDEZ

Excusés : Valérie DE LAUNAY, Fabrice OREGLIA,

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Ordre du jour :

- Traitement de la correspondance reçue
- Le point sur les feuilles de match, Fmi et les rencontres reportées
- Le point sur les amendes
- Projet du programme éducatif fédéral
- Un enfant un jouet pour ce samedi 11 décembre
- Report de la Coupe U13 Pitch suite aux matches en retard en Critérim U13
- Questions diverses

CORRESPONDANCE

ASC ST NAZAIRE : du 06/12/21, contestation d'amendes. Pris note, transmis au Comité Directeur pour suite à donner.

AMENDES U9 JOURNEE DU 20/11/21

Poule J : **USEPMM** : aucun retour de FDM
2^{ème} et dernier rappel avant sanction

Poule L : **FC PIA** : aucun retour de FDM
2^{ème} et dernier rappel avant sanction

U13 JOURNEE DU 20/11/21

Poule 7 :

ASC ST NAZAIRE : (match ST NAZAIRE / VILLENEUVE-RIVIERE N°52110.1)

- Aucune démarche du club pour utiliser la FMI
- Retour d'un feuille de match papier après 2 rappels
- **Le dossier est transmis à la Commission des Règlements & Contentieux pour statuer sur le résultat du match.**



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

AMENDES U13 JOURNEE DU 27/11/21

Poule 1 :

ASC ST NAZAIRE : 50€ - Forfait d'équipe

Poule 7 :

CABESTANY OC : 30€ manque éducateur – FDM incomplète

PROJET PEF

► Un concours sur les thématiques du PEF va être proposé aux clubs des P-O :

Cette action sera mise en place pour aider les clubs dans la formation de leurs jeunes licencié(e)s, afin qu'elles/qu'ils puissent devenir des **citoyen(ne)s respectueuses/respectueux**.

L'éducation par le sport n'est pas une nouveauté pour le football. Le PEF vise à inculquer aux jeunes licencié.e.s les valeurs du football que sont le **Plaisir**, le **Respect**, l'**Engagement**, la **Tolérance** et la **Solidarité** par l'apprentissage de règles (de vie et de jeu), déclinées autour de 6 thèmes : **Santé**, **Engagement citoyen**, **Environnement**, **Fair-play**, **Règles du jeu & arbitrage** ainsi que **Culture foot**.



RAPPEL : PLATEAU DE NOEL

Cette initiative, déclinée dans chaque secteur géographique du département, vise à développer l'apprentissage de la solidarité chez nos plus jeunes licencié.e.s.

Cette opération caritative en faveur des "Restos du Coeur" se déroulera **le Samedi 11 Décembre 2021, à partir de 10h sur tous les plateaux U7, U9 et U11.**

Avec pour objectifs :

- Chaque enfant ramène un jouet (sauf peluches) dont il ne se sert plus afin d'aider un autre enfant.
- Offrir un Noël aux enfants défavorisés grâce à nos jeunes licencié.e.s
- Faire de cette manifestation, une fête de Noël pour nos jeunes footballeurs.
- Redorer l'image du Football.

Nous comptons sur l'ensemble des clubs afin de relayer l'information auprès de leurs licencié.e.s car sans eux notre projet ne pourra se réaliser.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCHES DE CRITERIUM U13 REMIS

En raison des nombreux matches en retard dû aux intempéries et à la crise sanitaire le Festival PitchU13 du 11/12/20 est reporté à une date ultérieure.

TABLEAU DES RENCONTRES U13 A JOUER AVANT LE 15 DECEMBRE 2021

POULE 2

08/12/2021	THUIR 1 OCP 2 SALEILLES 1	Stade de Thuir horaire à définir par FC Thuir
08/12/2021	ASPRES 1 PIA 1 ATAC 1	Stade de Banyuls dels Aspres horaire à définir par Banyuls Dels Aspres
11/12/2021	SALEILLES 1 ATAC 1 USEPMM 3	Stade d'Alénya horaire à définir par ATAC
15/12/2021	SALEILLES 1 CERDAGNE 1 ASPRES 1	Stade de Saleilles horaire à définir par Saleilles OC

POULE 3

08/12/2021	THUIR 2 FCAA 1 PAC 1	Stade de Thuir horaire à définir par FC Thuir
11/12/2021	FC LAURENTIN 1 USEPMM 5 VINCA 1	Stade de St Laurent horaire à définir par FC Laurentin

POULE 4

11/12/2021	FC LATOUR 1 LE BOULOU 1 CERET 1	Stade de Latour horaire à définir par FC Latour B/Elne
------------	---------------------------------	--

POULE 5

11/12/2021	NEFIACH 1 ST CYPRIEN 1	Stade d'Ille sur Têt horaire à définir par Néfiach
11/12/2021	FC LAURENTIN 2 CHAMPIONS ST JACQ. 1	Stade de St Laurent horaire à définir par FC Laurentin

POULE 6

11/12/2021	LE BOULOU 2 THUIR 3 LE SOLER 3 Matches à jouer : LE BOULOU/THUIR ET THUIR/LE SOLER	Stade du Boulou horaire à définir par FC Le Boulou
15/12/2021	CABESTANY 2 THUIR 3 USEPMM 6	Stade de Cabestany horaire à définir par Cabestany OC

POULE 7

08/12/2021	ST NAZAIRE 1 SALEILLES 2 LE SOLER 3 PORT VENDRES 1 VILLENEUVE RIV 1	Stade de St Nazaire horaire à définir par St Nazaire
11/12/2021	SALEILLES 2 Matches à jouer : PORT VENDRES/VIL RIV ET VIL RIV/SALEILLES 2	Stade de P/Vendres horaire à définir par Port Vendres
11/12/2021	BECE PRADES ST NAZAIRE Matches à jouer : BECE/ST NAZAIRE et ST NAZAIRE/PRADES	Stade de BECE horaire à définir par FC BECE
15/12/2021	CLAIRA/PIA BECE SALEILLES 2	Stade de Claira horaire à définir par Salanca

POULE 8

11/12/2021	ELNE VILLELONGUE RIVESALTES	Stade d'ELNE horaire à définir par Elne FC
15/12/2021	BAGES ELNE RFCT	Stade de Bages horaire à définir par l'AS Bages

Fin de séance à 18h15
La Présidente
Carole FERNANDEZ

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission des Féminines

REUNION DU 08/12/21

Présidente : Zakia MAALOU

Secrétaire de Séance : Manon ALLIEU

Présents : Patricia BREUX, Jean-Pierre COUCHEZ, Annick COUEFFEC, Charles PLANAS, Pascale VILANOVE

Excusé : Sylvain LEBEAU

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CADRAGE Coupe du Roussillon Féminines à 11

► Les matches se joueront le 19/12/21 sur le terrain du club 1er nommé au tirage (FMI obligatoire). En cas de terrain indisponible la rencontre sera automatiquement inversée (Article 4 CR FEMININES – Annuaire du District).

- 6 équipes engagées :

R1 : FC ST CYPRIEN
PERPIGNAN ESPOIR FEMININ
FC POLLESTRES

R2 : CANET RFC

INTER-DISTRICT AUDE/PO : USEPMM
RF CANOHES TOULOUGES

2 matches + 2 exempts	
FC ST CYPRIEN	FC POLLESTRES
USEPMM	RF CANOHES TOULOUGES
Exempts : CANET RFC et P. ESPOIR FEMININ	

- ½ Finale = les 2 vainqueurs du 1er tour + les 2 exempts.

AMENDE

PERPIGNAN ESPOIR FEMININ : **100€** - forfait d'équipe sur le match Féminines à 8 PPN ESPOIR FEMININ 2 / POLLESTRES 2. Compte tenu que le club comptabilise 3 forfaits, cette équipe est déclarée forfait général (avec retrait de points – Art. 40 des Epreuves Officielles).

La Présidente
Zakia MAALOU

La Secrétaire de Séance
Manon ALLIEU

Commission des Règlements & Contentieux

REUNION DU 08/12/21

Présidente : Aline GARRIGUE

Présents : Jean-Pierre COUCHEZ, Gérard PEREZ, Michel RAMONEDA, Pierre-Luc SICARD

Excusés : Didier CHOBEAUX, Joseph PISCITELLO

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

Match D4 du 05/12/21 N°23911882

SALEILLES OC 2 / RC PERPIGNAN SUD 2

Vu :

- L'absence de feuille de match.
- Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre.
- Le rapport circonstancié de PERPIGNAN SUD RC.

• **La Commission des Règlements et Contentieux convoque pour sa réunion du 15/12/2021 à 18 heures :**

- l'arbitre officiel de la rencontre, M. TAL HOUARN Cyril,
- les représentants de chaque équipe (entraîneurs et dirigeants), munis de leur licence (MASQUE OBLIGATOIRE)

• De plus, elle demande au club de SALEILLES OC de lui fournir un rapport circonstancié.

► DOSSIER EN SUSPENS

Match D4 du 05/12/21 N°23911879

CHAMPIONS ST JACQUES / ATAC 2

Vu :

- L'absence de feuille de match.
- Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre.
- Le courriel des CHAMPIONS ST JACQUES.
- Le courriel de l'ATAC.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Attendu que les deux clubs ont notifié par écrit leur accord pour jouer cette rencontre.

PCM : La Commission des Règlements et Contentieux, statuant en 1^{er} ressort, décide de donner match à jouer et, transmet le dossier à la commission compétente pour date à fixer.

- Les frais de déplacement de l'arbitre officiel, M. KHAIROUN Youssef (35€) sont à la charge du club des CHAMPIONS ST JACQUES.

Match U13 P/7 du 20/11/21 N°52110.1

ASC ST NAZAIRE / FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE

Vu :

- La feuille de match papier (incomplète).
- Saisine par la Commission des Règlements et Contentieux du dossier transmis par la Commission du Football d'Animation, conformément à l'article 36 des Epreuves officielles de l'annuaire du District.
- Attendu que l'ASC SAINT NAZAIRE a aligné sur la feuille de match citée en rubrique la joueuse HODIN Chloe licence n°2548449818 (catégorie U15F) et que de ce fait, le club est en infraction avec l'article 153 alinéa 1 des RG de la FFF ; interdisant la participation en catégorie d'âge inférieure.

PCM : La Commission des Règlements et Contentieux, statuant en 1^{er} ressort, en application des dispositions de l'article 171 des RG de la FFF, dit qu'il y a lieu de **donner match perdu par pénalité (-1 pt) à SAINT NAZAIRE**, pour en reporter le bénéfice au FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE et, transmet le dossier à la commission compétente pour homologation :

SAINT NAZAIRE 0 - 3 VILLENEUVE DE LA RIVIERE

PROCHAINE REUNION LE 15/12/21

LA PRESIDENTE
Mme GARRIGUE Aline

LE SECRETAIRE
M. PEREZ Gérard



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission de Discipline et d'Éthique

REUNION DU 08/12/21

Président : Philippe MARCO-GREGORI

Secrétaire de Séance : Eric MOUSSET

Présents : Gérard ANCEL, Logan ROPERO

Représentant des Arbitres : Jamel BEN AMAR

Excusés : Gérard DUQUESNE, Claude POURCEL

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

R A P P E L

*Les sanctions disciplinaires sont consultables **UNIQUEMENT** :

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte F.F.F.

- par les clubs, sur FOOTCLUBS (sanctions + procès-verbaux de la Commission de Discipline et d'Éthique)

Prochaine réunion le 15/12/21

LE PRÉSIDENT

M. Philippe MARCO-GREGORI

LE SECRETAIRE DE SEANCE

M. Eric MOUSSET

Commission Départementale des arbitres

PROCES-VERBAL REUNION DU 02/12/21

Présents CDA : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

CORRESPONDANCE RECUE

▪ Courriel reçu de l'U.S. BOMPAS, demandant 3 arbitres officiels pour son match du 28/11/2021 – Pris note.

INDISPONIBILITES

- Indisponibilité de M. HALNA Niels – 11 & 12/12/2021
- Indisponibilité de M^{elle} PEDROSA Agate – 29/11/2021 => 30/06/2023
- Indisponibilité de M. MARTINEZ Rémi – 18 & 19/12/2021
- Indisponibilité de M. LAURET Noah – 15 & 16/12/2021
- Indisponibilité de M. VARIN Baptiste – 11/12/2021
- Indisponibilité de M. BUSSIERE Thomas – 04/12/2021
- Indisponibilité de M. ABDENNABI Nadir – 18/12/2021 => 18/01/2022
- Indisponibilité de M. BOUCHAMA Niels – 02/12/2021 => 30/06/2022
- Indisponibilité de M. BOUABDALLAH Aicha – 01/12/2021 => 17/12/2021

CONSEIL DE L'ORDRE

- 1 arbitre rappelé à l'ordre
- 1 arbitre non-désigné pour 2 week-ends

La CDA

PROCES-VERBAL REUNION DU 09/12/21

Présents CDA : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

CORRESPONDANCE RECUE

- Courriel reçu du F.C. LE BOULOU SJPC, demandant 2 assistants officiels pour son match de Challenge Bazataqui du 12/12/2021 à 14H30 – Pris note.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Courriel reçu de M. HALNA Niels, souhaitant devenir arbitre assistant spécifique : un échange est prévu pour connaître ses motivations.

INDISPONIBILITES

- Indisponibilité de M. BUSSIERE Thomas – 20/12/2021 => 07/01/2022 + 10/01/2022 => 14/01/2022 + 17/01/2022 => 21/01/2022 + 24/01/2022 => 28/01/2022
- Indisponibilité de M^{elle} KERKACHE Julie – 25/12/2021 => 02/01/2022
- Indisponibilité de M. RESS Jean-François – 18 & 19/12/2021
- Indisponibilité de M. KROL Mathieu – 11 & 12/12/2021 + 24/12/2021 => 10/01/2022

REUNION ARBITRES – ENTRAINEURS D1/D2 & EQUIPES DE LIGUE DU LUNDI 06/12/2021

Arbitres présents : MM. ABDENABI - ACHLOUJ - BEN AMAR - BOUTOUBA - GENIEVRE - GUERIoT

Arbitres excusés : MM. ABDARAZZAK - AICHA - CAVALIERE - CLEMENTE - HALNA - PEREZ - RESS

Arbitres absents : HAILALI - MORENO

Encadrement

MM. ASTRUIT (CTD DAP) - GIL - REYES

Clubs présents :

USEPMM - FC THUIR - ELNE FC - SO RIVESALTAIS – FC BECE - BAHO PEZILLA - CANET RFC

Ordre du jour :

- Projet "arbitrage" mené par la CDA
- Echange sur la communication "arbitres - entraîneurs"
- Partage d'expérience des actions mises en place avec l'AJ AUXERRE, intervention de J-M FURLAN et David DURUSSEL

CONSEIL DE L'ORDRE

- 1 arbitre non-désigné pour 3 week-ends – Retard sur 1 rencontre (Récidive)
- 1 arbitre non-désigné pour 1 week-end – Absence non justifiée à une réunion obligatoire
- 1 arbitre non désigné pour 1 week-end – Retard sur une rencontre
- 2 arbitres non-désignés pour 2 week-ends – Indisponibilité tardive (Récidive)
- Indisponibilité tardive (Récidive) : S'agissant d'1 arbitre nouvellement nommé, la CDA décide de le convoquer accompagné d'un de ses parents, ainsi que du président de son club.

La CDA

